

Synthèse de l'atelier « Adaptation » – Entreprises

Plénière Club Climat – 29 juin 2026

L'atelier, animé par **Pascale Morer** (Eco & Logique), a réuni des acteurs économiques autour des conséquences des fortes chaleurs sur le fonctionnement des entreprises. Les échanges ont mis en évidence une approche largement centrée sur le facteur humain, tout en intégrant les dimensions organisationnelles et économiques de l'adaptation.

Une approche centrée sur les impacts humains

Les participants ont d'abord souligné les effets des fortes chaleurs sur les personnes : inconfort, fatigue, baisse des capacités physiques et cognitives, diminution de la concentration et de la productivité. Les impacts indirects ont également été évoqués, notamment les difficultés liées à la garde des enfants lors des fermetures d'écoles ou aux besoins accrus de repos des collaborateurs.

Les discussions ont montré une vision globale des enjeux d'adaptation, dépassant la seule performance économique pour intégrer les conditions de travail, les relations humaines et l'organisation des entreprises.

En revanche, les questions liées à la ressource en eau et à la biodiversité sont restées peu présentes dans les échanges.

Les principaux impacts identifiés

Les participants ont mis en évidence plusieurs conséquences des fortes chaleurs sur leur activité :

- une dégradation des conditions de travail et une baisse des performances physiques et intellectuelles
- des locaux et équipements parfois inadaptés aux températures élevées, avec des difficultés d'utilisation des bâtiments, du matériel et des équipements informatiques
- des adaptations nécessaires de l'organisation du travail (horaires, rythme, temps de travail)
- des difficultés de déplacement, notamment pour les trajets à vélo
- une augmentation des tensions relationnelles au sein des équipes
- des contraintes économiques importantes, liées aux investissements nécessaires et aux différences de capacité d'action entre propriétaires et locataires
- une prise en compte encore insuffisante des fortes chaleurs dans les démarches de prévention des risques professionnels (Document Unique d'Évaluation des Risques - DUER)

Des solutions d'adaptation à plusieurs niveaux

Les participants ont identifié plusieurs pistes d'action.

Organisation du travail

- Adapter les horaires et développer davantage de flexibilité
- Repenser le rythme de travail en fonction des périodes les plus chaudes

Aménagement des lieux de travail

- Développer la végétalisation autour des bâtiments
- Concevoir des espaces adaptés aux différentes saisons
- Favoriser les solutions bioclimatiques : toitures et façades végétalisées, peintures réfléchissantes, protections solaires, ventilation naturelle, recours à des matériaux traditionnels adaptés

Accompagnement économique

- Mieux objectiver le coût de l'inaction afin d'aider les entreprises à investir dans l'adaptation
- Encourager les coopérations entre acteurs locaux et diffuser les retours d'expérience des entreprises déjà engagées

Qualité de vie au travail

- Créer des espaces de dialogue permettant aux salariés d'exprimer les difficultés rencontrées.
- Partager les bonnes pratiques pour faire face aux fortes chaleurs.
- Adapter les équipements et les codes vestimentaires lorsque cela est possible.
- Prévoir des espaces de rafraîchissement, des douches et des temps de pause supplémentaires afin de préserver la santé et de limiter les tensions au sein des équipes.

Enseignements

L'atelier montre que les entreprises perçoivent l'adaptation au changement climatique avant tout comme un enjeu humain et organisationnel. Les participants insistent sur la nécessité d'adapter les modes de travail, les bâtiments et le management afin de préserver la santé des salariés et la continuité des activités. Ils expriment également un besoin d'accompagnement, de données fiables sur les coûts de l'inaction et de lieux d'échange pour partager les expériences et les solutions. Les enjeux liés à l'eau et à la biodiversité apparaissent, en revanche, encore peu intégrés dans les réflexions des entreprises.

